Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0024-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0024**
**N° de feuillet :**

## 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner Madame Sandra SEEL afin de remplir les fonctions de secrétaire du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0024-DE

- DESIGNE Madame Sandra SEEL en tant que secrétaire de séance.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER * 67590 *

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0025-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0025**
**N° de feuillet :**

## 2. Délégations aux Adjoints

Conformément aux dispositions des articles L.2122-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des délégations de fonctions consenties aux 7 Adjoints, par arrêtés municipaux pris en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 :

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0025-DE

**1er Adjoint : Mickaël EPPINGER**
Affaires scolaires, affaires périscolaires, petite enfance, sport et loisirs, vie associative, gestion des salles et équipements municipaux, animations et fêtes locales, bilinguisme, jumelage.

**2e Adjoint : Esther BURCKEL**
Santé publique, handicap, affaires sociales, centre communal d'action sociale (CCAS), politiques séniors, logement aidé, marché hebdomadaire et occupation du domaine public par les commerçants, cimetière.

**3e Adjoint : Claude LAMBERT**
Finances et gestion budgétaire, commande publique, démocratie locale, affaires foncières et immobilières, patrimoine forestier, assurances.

**4e Adjoint : Elodie JAUTZY-RUSSELL**
Etat-civil, affaires électorales, cultes, cérémonies patriotiques, recensement de la population.

**5e Adjoint : Fabien VISPI**
Aménagement du territoire et urbanisme, habitat, police de l'urbanisme, mobilités, affaires économiques, grands projets, déchets, affaires juridiques, administration générale, numérique.

**6e Adjoint : Aurélie KREUTZBERGER**
Culture, actions socio-culturelles, jeunesse, conseil municipal de jeunes, aires de jeux.

**7e Adjoint : Christian ANDRES**
Développement durable et environnement, espaces verts et fleurissement, transition énergétique, travaux et accessibilité, cycles de l'eau, établissements recevant du public et commissions de sécurité, gens du voyage, propreté urbaine, chasse.

Le Conseil Municipal,

- PREND acte des délégations confiées aux 7 Adjoints.

Résultat du vote : Prend acte
Pour : 0 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 29

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER 67590

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0026-DE

# TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION

(Article L.2123-20-1-III : « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal »)

Arrondissement : HAGUENAU
Commune de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

**Indemnités du Maire :**

| Nom et Prénom du bénéficiaire | % de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique | Montant de l'indemnité brute par mois |
|---|---|---|
| ZOTTNER Dany | 58,30 % | 2 396,44 € |

**Indemnités des Adjoints :**

| Nom et Prénom du bénéficiaire | % de l'indemnité (allouée en % de l'indice brut terminal de la fonction publique | Montant de l'indemnité brute par mois |
|---|---|---|
| EPPINGER Mickaël | 22 % | 904,32 € |
| BURCKEL Esther | 22 % | 904,32 € |
| LAMBERT Claude | 22 % | 904,32 € |
| JAUTZY-RUSSELL Elodie | 22 % | 904,32 € |
| VISPI Fabien | 22 % | 904,32 € |
| KREUTZBERGER Aurélie | 22 % | 904,32 € |
| ANDRES Christian | 22 % | 904,32 € |

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0026-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0026**
**N° de feuillet :**

## 3. Fixation des indemnités de fonction des élus municipaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2123-20 à L.2123-24-1 et R.2123-23,

Vu le décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique,

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0026-DE

Vu les résultats de l'élection municipale en date du 15 mars 2026,

Vu la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 constatant l'élection du Maire et de 7 Adjoints,

La commune appartient à la strate démographique de 3 500 à 9 999 habitants.

Conformément à l'article L.2123-23 du CGCT, le Maire bénéficie de plein droit de l'indemnité de fonction au taux maximal prévu pour cette strate démographique.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer les indemnités de fonction des Adjoints dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale prévue à l'article L.2123-24 du CGCT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- PREND acte que l'indemnité de fonction du Maire est fixée de plein droit à 58,30 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- FIXE l'indemnité de fonction de chacun des 7 Adjoints à 22 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- PRECISE que le montant total des indemnités allouées respecte l'enveloppe indemnitaire globale maximale applicable à la commune,
- PRECISE que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal,
- ANNEXE à la présente délibération le tableau récapitulatif des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ★67590★

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0027-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0027**
**N° de feuillet :**

## 4. Création des commissions municipales

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il peut être constitué, au sein de l'assemblée délibérante, des commissions municipales chargées d'étudier les affaires soumises au Conseil Municipal.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0027-DE

Ces commissions ont un rôle exclusivement consultatif. Elles assurent l'examen préparatoire des dossiers inscrits à l'ordre du jour et formulent des avis ou propositions. Elles ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel, le Conseil Municipal demeurant seul compétent pour régler les affaires de la commune par ses délibérations.

Les commissions sont, sauf décision contraire, constituées pour la durée du mandat municipal. Elles peuvent également être créées pour une durée limitée afin d'examiner une question particulière.

Le Maire est président de droit des commissions municipales. Lors de leur première réunion, les membres désignent un ou plusieurs vice-présidents, appelés à suppléer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement.

Sur proposition du Maire, certaines commissions pourront être ouvertes, à titre consultatif, à des personnes extérieures au Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer cinq commissions permanentes :

- Commission des Finances et des Marchés (hors procédures formalisées)
- Commission Education
- Commission Culture
- Commission Cadre de vie et Travaux
- Commission Aménagement du Territoire et du Patrimoine

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, en matière de désignations, le scrutin est secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir.

Il propose que les commissions municipales soient constituées comme suit :

- Commission des Finances et des Marchés (hors procédures formalisées)

| | |
|---|---|
| Vice-Président : Claude LAMBERT | EPPINGER Mickaël |
| CAVALLI Sérif | SEEL Sandra |
| CLAUSS Maxime | STUTZ Mike |
| CHRISTMANN Michel | VISPI Fabien |
| DURRMEYER Florence | ANDRES Christian |
| YILDIRIM Ahmet | |

- Commission Éducation

| | |
|---|---|
| Vice-Président : EPPINGER Mickaël | ACKER Christiane |
| WETZEL Laurent | STUTZ Mike |
| BONELLI-ERTZ Céline | BECKER Jean-Louis |
| SCHOTT Martine | CHAUDRON Isabelle |

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0027-DE

- Commission Culture

| | |
|---|---|
| Vice-Présidente : KREUTZBERGER Aurélie | CHAUDRON Isabelle |
| VISPI Fabien | ANDLAUER Sandrine |
| HOELTZEL Sylvie | MILLOT Estelle |
| BONELLI-ERTZ Céline | PETER Noah |
| MUNZENHUTER Marie-Jeanne | |

- Commission Cadre de vie et Travaux

| | |
|---|---|
| Vice-Président : ANDRES Christian | YILDIRIM Ahmet |
| VISPI Fabien | MUNZENHUTER Marie-Jeanne |
| LAMBERT Claude | CHRISTMANN Michel |
| PETER Noah | CLAUSS Maxime |
| BECKER Jean-Louis | DURRMEYER Florence |
| CHAUDRON Isabelle | ROUSSEL Didier |

- Commission Aménagement du Territoire et du Patrimoine

| | |
|---|---|
| Vice-Président : VISPI Fabien | YILDIRIM Ahmet |
| EPPINGER Mickaël | ROUSSEL Didier |
| LAMBERT Claude | SCHOTT Martine |
| BECKER Jean-Louis | STUTZ Mike |
| CHRISTMANN Michel | |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée,
- DESIGNE les conseillers municipaux appelés à siéger au sein des cinq commissions telles qu'énoncées ci-dessus.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0027-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER 67590

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0028-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0028**
**N° de feuillet :**

## 5. Création de la Commission d'Appel d'Offres

Vu les articles L.1414-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'Offres est l'organe chargé d'examiner les offres reçues dans le cadre des procédures formalisées de marchés publics (travaux, fournitures, services) et d'attribuer les marchés lorsque les seuils réglementaires sont atteints.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0028-DE

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la commission est composée :

- Du Maire ou de son représentant, Président,
- De cinq membres titulaires du Conseil Municipal, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- De cinq membres suppléants, élus dans les mêmes conditions.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel. Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, en matière de désignations, le scrutin est secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir.

Il propose que la Commission d'Appel d'Offres soit constituée comme suit :

| Représentant : LAMBERT Claude | |
|---|---|
| Titulaires | Suppléants |
| CLAUSS Maxime | BECKER Jean-Louis |
| ANDRES Christian | CAVALLI Sérif |
| FRITSCH Christian | CHRISTMANN Michel |
| PAILLOUX Laurent | DURRMEYER Florence |
| SEEL Sandra | EPPINGER Mickaël |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée,
- PROCEDE à l'élection de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour la Commission d'Appel d'Offres.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ★ 67590 ★

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0029-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0029**
**N° de feuillet :**

## 6. Création de la Commission de Délégation de Service Public

Vu les articles L.1411-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commission de Délégation de Service Public intervient lorsque la commune envisage de confier la gestion d'un service public à un opérateur extérieur.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0029-DE

Cette commission est chargée d'ouvrir les plis, d'analyser les candidatures et les offres, et d'émettre un avis préalable au choix du délégataire.
Sa composition est identique à celle de la Commission d'Appel d'Offres :

- Le Maire ou son représentant, Président,
- Cinq membres titulaires élus au sein du Conseil Municipal,
- Cinq membres suppléants, élus dans les mêmes conditions.

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, en matière de désignations, le scrutin est secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir

Il propose que la Commission de Délégation de Service Public soit constituée comme suit :

| Représentant : LAMBERT Claude | |
|---|---|
| Titulaires | Suppléants |
| CLAUSS Maxime | BECKER Jean-Louis |
| ANDRES Christian | CAVALLI Sérif |
| FRITSCH Christian | CHRISTMANN Michel |
| PAILLOUX Laurent | DURRMEYER Florence |
| SEEL Sandra | EPPINGER Mickaël |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée,
- PROCEDE à l'élection de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants pour la Commission de Délégation de Service Public.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ★67590★

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0030-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0030**
**N° de feuillet :**

## 7. Composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Vu les articles L.123-4 à L.123-9 du Code de l'action sociale et des familles,

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif communal obligatoire. Il est administré par un Conseil d'administration présidé de droit par le Maire.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0030-DE

Le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par délibération du Conseil Municipal, dans la limite maximale de :

- 8 membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- 8 membres nommés par le Maire,

soit un maximum de 16 membres, en plus du Président.

Le Conseil d'administration comprend un nombre égal de membres élus et de membres nommés.

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles, doivent obligatoirement figurer parmi les membres nommés par le Maire des représentants :

- Des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Des associations familiales, sur proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF),
- Des associations de retraités et de personnes âgées du Département,
- Des associations de personnes handicapées du Département.

Les membres élus sont désignés par le Conseil Municipal en son sein.

| | |
|---|---|
| Esther BURCKEL | FRITSCH Christian |
| ACKER Christiane | JAUTZY-RUSSELL Elodie |
| ANDLAUER Sandrine | SEEL Sandra |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à bulletin secret,

- FIXE à 6 le nombre de membres élus appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS,
- PROCEDE à la désignation des 6 membres élus du Conseil d'administration du CCAS.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ★ 67590 ★

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0031-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0031**
**N° de feuillet :**

**8. Désignations obligatoires**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il appartient à ce dernier de procéder aux désignations rendues obligatoires par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il est proposé de désigner, parmi les conseillers municipaux :

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0031-DE

- Commission de contrôle des listes électorales : 1 membre (le Maire et les Adjoints titulaires d'une délégation ne peuvent en être membres) + 1 suppléant
- Correspondant défense : 1 membre
- Correspondant incendie et secours (article L.731-3 du CGCT) : 1 membre.
- Représentants Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) : 2 membres

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, en matière de désignations, le scrutin est secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir.

Il propose que les différentes commissions soient constituées comme suit :

- Commission de contôle des listes électorales

| Titulaire | Suppléant |
|---|---|
| BONELLI-ERTZ Céline | YILDIRIM Ahmet |

- Correspondant défense

| | |
|---|---|
| WETZEL Laurent | |

- Correspondant incendie et secours

| | |
|---|---|
| PETER Noah | |

- Représentants Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH)

| | |
|---|---|
| LAMBERT Claude | VISPI Fabien |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée,
- PROCEDE aux désignations susmentionnées,
- AUTORISE Monsieur le Maire à notifier ces désignations aux autorités compétentes.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0031-DE

Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ★ 67590 ★

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0031-DE

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0032-DE

**DELIBERATION**

# Conseil Municipal, le mercredi 1er avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le jeudi 26 mars 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Mairie (Salle Du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur ZOTTNER Dany, Maire

Conseillers en exercice : 29

**PRESENTS** : M. ZOTTNER Dany, M. EPPINGER Mickaël, Mme BURCKEL Esther, M. LAMBERT Claude, Mme JAUTZY-RUSSELL Elodie, M. VISPI Fabien, Mme KREUTZBERGER Aurélie, M. ANDRES Christian, Mme MUNZENHUTER Marie-Jeanne, Mme HOELTZEL Sylvie, Mme ACKER Christiane, M. ROUSSEL Didier, Mme CHAUDRON Isabelle, M. YILDIRIM Ahmet, M. FRITSCH Christian, Mme ANDLAUER Sandrine, Mme MILLOT Estelle, M. BECKER Jean-Louis, Mme SEEL Sandra, Mme CAVALLI Sérif, Mme BONELLI-ERTZ Céline, M. CLAUSS Maxime, M. CHRISTMANN Michel, M. PAILLOUX Laurent, M. WETZEL Laurent, M. STUTZ Mike, Mme SCHOTT Martine, Mme DURRMEYER Florence, M. PETER Noah

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**ASSISTAIENT A LA SEANCE** :

Secrétaire de séance : SEEL Sandra

**N° interne de l'acte : N°2026DEL_0032**
**N° de feuillet :**

## 9. Désignation des représentants au sein des organismes extérieurs

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner ou d'élire, parmi ses membres, les représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

Selon les statuts applicables :

- Un membre titulaire siège et vote au nom de la commune,

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0032-DE

- Un membre suppléant remplace le titulaire en cas d'absence.

Il est proposé de procéder aux désignations suivantes :

- Office Municipal des Sports Arts et Loisirs de Schweighouse-sur-Moder (OMSALS) : 8 membres
- Conseil d'administration du Collège du Bois Fleuri : 1 titulaire et 1 suppléant
- Association Foncière Moder-Amont : 2 membres
- Bou'Sol : 1 membre
- Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA) : 1 membre
- Mémorial d'Alsace-Moselle : 1 membre
- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) : 8 membres
- Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : 4 membres

Monsieur le Maire indique qu'en application de l'article L.2121-21 du CGCT, en matière de désignations, le scrutin est secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y recourir.

Il propose que les représentants au sein des organismes extérieurs soient composés comme suit :

- Office Municipal des Sports Arts et Loisirs de Schweighouse-sur-Moder (OMSALS)

| | |
|---|---|
| EPPINGER Mickaël | MUNZENHUTER Marie-Jeanne |
| PAILLOUX Laurent | CLAUSS Maxime |
| WETZEL Laurent | KREUTZBERGER Aurélie |
| BONELLI-ERTZ Céline | BECKER Jean-Louis |

- Conseil d'administration du Collège du Bois Fleuri

| Titulaire | Suppléant |
|---|---|
| EPPINGER Mickaël | JAUTZY-RUSSELL Elodie |

- Association Foncière Moder-Amont

| | |
|---|---|
| LAMBERT Claude | EPPINGER Mickaël |

- Bou'Sol

| | |
|---|---|
| BURCKEL Esther | |

- Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA)

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0032-DE

| | |
|---|---|
| VISPI Fabien | |

- Mémorial d'Alsace-Moselle

| | |
|---|---|
| ZOTTNER Dany | |

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

| | |
|---|---|
| WETZEL Laurent | ANDRES Christian |
| YILDIRIM Ahmet | STUTZ Mike |
| CHAUDRON Isabelle | FRITSCH Christian |
| EPPINGER Mickaël | JAUTZY-RUSSELL Elodie |

- Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

| | |
|---|---|
| ANDRES Christian | BURCKEL Esther |
| VISPI Fabien | STUTZ Mike |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- DECIDE de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée,
- PROCEDE aux élections ou désignations des représentants de la commune au sein des organismes susmentionnés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à notifier ces décisions aux structures concernées.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Pour : 29 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
Le Maire
M. ZOTTNER Dany

MAIRIE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER ★ 67590 ★

La Secrétaire de séance
Mme SEEL Sandra

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 08/04/2026
ID : 067-216704585-20260401-2026DEL_0032-DE